# ATHLÉTISME CANADA

## CERTIFICAT DE MESURAGE D'UNE COURSE SUR ROUTE

### Information concernant la course

Nom du parcours: Demi Marathon de la Pointe de l'Île - 10 km

Numéro du certificat: QC-2018-008-LJL | Distance: 10 km | Date de la course: 7 octobre 2018

Ville: Montréal | Province: Québec

Personne-ressource pour la course: Neko Likongo | Courriel de la personne-ressource: neko_likongo@hotmail.com

### Information concernant le parcours

Élévation du départ: 29 m | Élévation de l'arrivée: 29 m

Différence d'élévation: 0 | Pourcentage de séparation: 1.55%

### Information concernant le mesureur

Nom du mesureur: Michel Brochu, Jacques Veneziano

Date du mesurage: 8 septembre 2018 | Date d'expiration: le 31 décembre 2027

## Avis officiel

Selon l'examen des données fournies par le mesureur nommé ci-dessus, le parcours décrit ci-dessus et sur la carte jointe est certifié par la présente comme ayant un mesurage raisonnablement précis, conformément aux normes du ***Road Running Technical Council***, reconnues par Athlétisme Canada. Si des modifications sont apportées au parcours, la certification devient caduque et le parcours doit être certifié de nouveau.

### Validation du parcours

Lorsqu'un **record national ouvert** est établi sur ce parcours, ou à la discrétion d'**Athlétisme Canada**, un nouveau mesurage de validation peut être exigé et effectué par un mesureur qualifié. Si le nouveau mesurage démontre que le parcours est trop court, alors le record en attente d'homologation sera rejeté, et la certification du parcours est annulée.

**Certifié au niveau national par**

Signature du certificateur

Le 1er octobre 2018

Date

**Pour obtenir de plus amples renseignements concernant ce certificat, veuillez adresser vos questions à coursemeasurement@athletics.ca**

ATHLETICS ATHLÉTISME

# DEMI MARATHON DE LA POINTE DE L'ILE
# 10 KM

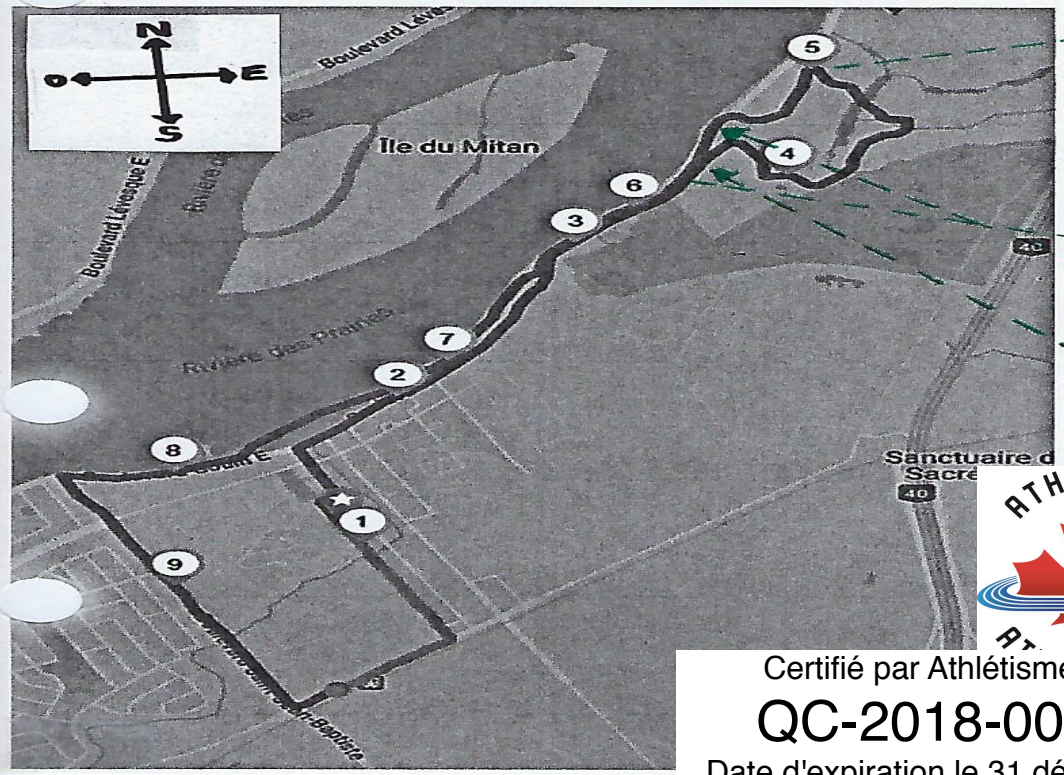


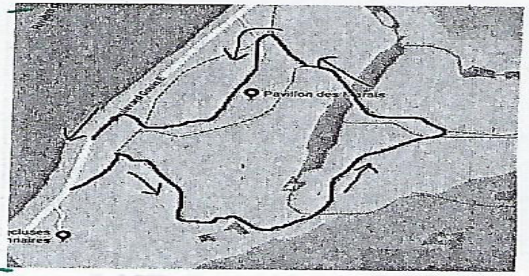


*** Entre le 5e et 6e KM:**
**Traverse du Boul Gouin à la hauteur de la borne fontaine située à l'ouest du panneau de signalisation "Parc nature".**

**** Entre le 3e et 4e KM:**
**Traverse du Boul. Gouin à la hauteur du bâtiment (Soeurs Missionnaires) pour se rendre à la piste cyclable qui entre dans le Parc nature**

ATHLETICS CANADA

Certifié par Athlétisme Canada

QC-2018-008-LJL

Date d'expiration le 31 décembre 2027

**10 KM:**
Départ sur Maurice Duplessis vers l'Est.
Virage à G sur la 86e Avenue.
Virage à D sur la 4e Rue.
Virage à G sur la 87e Avenue.
Virage à D à Gouin vers l'Est.
Immédiatement après le 3e km: Empruntez la courte piste cyclable sur 200M qui dévie et rejoint Gouin devant le batiment des Soeurs Recluses Missionnaires. Entrée dans le Parc Nature Suivre la signalisation.
Entre le 5e et 6e KM: Sortie du Parc Nature
Traversez le Boul. Gouin vers l'Ouest
Tournez à G sur Boul. St-Jean-Baptiste
Tournez à G sur Maurice Duplessis...Arrivée.

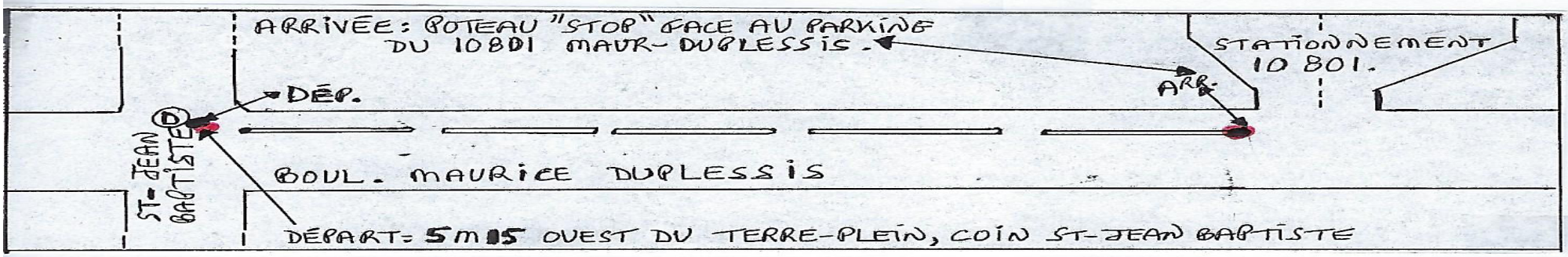


**BOUL. GOUIN:**
**Toute la voie NORD du Boul. Gouin est réservée aux coureurs. Par section, elle est séparée par des cônes pour permettre aux coureurs d'aller vers l'ouest et vers l'est.**

**Sur la piste cyclable:**
**Au 10 km, les coureurs peuvent occuper toute la largeur de la piste cyclable.**

MESUREURS: MICHEL BROCHU + JACQUES VENEZIANO
8 SEPTEMBRE 2018